



Éditorial

Chères Tarnacoises, chers Tarnacois,

Nous sommes à mi-mandat et le moment est arrivé de faire un premier bilan !

Certes tout n'est pas parfait, mais pour un conseil renouvelé à près de 90% et avec deux démissions dans la première année, l'équipe a trouvé ses marques et une cohésion pour travailler au mieux pour la collectivité.

Je conçois que nous pouvons toujours faire mieux et nous en avons tous conscience au sein du conseil municipal, mais nous donnons notre maximum pour Tarnac et les Tarnacois.

Le rôle d'élu n'est plus le même qu'auparavant !

La complexité administrative : multiplicité des dossiers de subventions, des dossiers de chantiers, les réunions des différents organismes et le suivi des affaires courantes, engendrent un agenda très chargé pour les élus.

Certains sujets, comme l'éclairage public, peuvent créer des tensions, mais face à l'explosion des coûts de l'électricité et à la volonté d'une prise de conscience écologique, nous ne pouvons pas mettre en place d'autres solutions : nous sommes au cœur de la 19e Réserve Naturelle de Ciel Étoilé mondiale !

Lors de l'élaboration du budget, et vu la baisse du pouvoir d'achat qui touche les Français, nous avons fait le choix, jusqu'à présent, de ne pas augmenter les impôts. Nous maintiendrons cette politique le plus longtemps possible !

Depuis 2020, nous mettons tout en œuvre afin de vous proposer une offre culturelle variée.

Cette année, nous avons eu la chance, grâce au Musée du Président Jacques Chirac de Sarrahan, d'accueillir « Les Caricatures des Présidents » de Cabu, avec le précieux soutien de Madame Claude Chirac. Et comme l'a dit Monsieur le Président François Hollande lors de son discours d'inauguration de l'exposition, Tarnac a été « la capitale de la France pendant 15 jours. »

Nous pouvons aussi nous féliciter d'avoir lancé les marchés d'été ; reste maintenant à trouver des volontaires pour le comité des fêtes afin d'animer notre commune toute l'année ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Tous les mardis, vous pouvez rejoindre Séverine à la Maison Communale qui propose des après-midis à thème avec des jeux afin de permettre aux Tarnacois de se retrouver dans un cadre convivial.

La seconde partie du mandat verra de nombreux travaux se réaliser, comme l'aménagement des places (création d'une place pour personnes à mobilité réduite devant la mairie, protection et mise en valeur des deux chênes classés et aménagement du Champ de foire), la réfection du Pont de Theillet, la création d'un terrain multisport au plan d'eau, le remplacement de la station d'épuration du bourg, sans compter les habituels programmes de voirie.

Dans ce bulletin, vous retrouverez donc les actualités municipales ainsi qu'un bilan de mi-mandat.

Bonne lecture !

François BOURROUX

Pont de Theillet

L'an dernier nous avons pu bénéficier du « programme national des ponts » proposé par l'État, qui établissait un bilan de santé des ouvrages de la commune. Cette étude aura permis de révéler la dangerosité du pont de Theillet. Il est donc fermé à la circulation à tout véhicule à moteur depuis le 1er octobre pour une durée indéterminée.

Une déviation est mise en place par le hameau du Fraysse via Chatain et Broussas.

Nous mettons tout en œuvre pour réduire au maximum les délais mais nous devons trouver les financements et respecter un calendrier.



Vidange partielle du plan d'eau

Cet été aura vu le retour des cyanobactéries au plan d'eau ce qui a engendré une fermeture de la baignade pendant 3 semaines.

Une demande de vidange partielle a été demandée pour cet hiver afin d'améliorer la qualité de l'eau.



Certains ont pu également voir une sorte de « méduse » dans l'étang.

Cet animal, est en fait une « Pectinella Magnifica ». Il se propage dans les eaux chaudes et stagnantes

et est apparu en Limousin dans les années 2000. Il est inoffensif pour l'homme, non urticant, et a le mérite de filtrer l'eau en se nourrissant de matières organiques.

Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables

A partir du 10 novembre et jusqu'au 25 novembre 2023, vous pourrez consulter en mairie la carte informant sur les possibilités de développement en énergies renouvelables sur notre commune.

Vous pourrez donner votre avis et/ou vous inscrire à titre privé pour vos bâtiments et/ou terrains et bâtiments agricoles. Les terrains agricoles seront gérés par la chambre d'agriculture. L'inscription n'entraîne pas une obligation de travaux mais facilitera ultérieurement une mise en place du projet.



Bilan de l'été 2023

Expositions

Cet été 2023 aura été une année record de fréquentation des expositions dans notre salle des Petites Maisons avec une moyenne de 74 visiteurs par jour !

Hormis l'exposition « Cabu » qui a attiré 1110 visiteurs, la moyenne journalière est stable par rapport à l'an passé avec 20 visiteurs par jour et toujours de nombreuses ventes réalisées.

Notre carte de France de répartition géographique est similaire à celle de l'an passé. Nous avons toujours une majorité de touristes originaires de l'ouest de la France (de la Normandie jusqu'à la Nouvelle Aquitaine) et de la région parisienne. Cette année la région Alsace Lorraine a été présente parmi nous.

On peut citer également la venue de Hollandais, Britanniques, Allemands, Arméniens, Américains (Nevada) et Guyanais.

L'Exposition « Cabu, et dire que j'ai voté pour lui » a engendré un beau coup de projecteur sur Tarnac.



De nombreux admirateurs du caricaturiste ont fait un détour ou sont venus spécialement pour l'exposition des quatre coins de la France. En effet cette collection, montée après le décès tragique de Cabu, n'a été que peu présentée au public (Paris, Chalons-en- Champagne, Lyon et Sarran).

Ce fut l'occasion de beaux échanges pleins d'émotions.

Mme Cabut nous avait fait part de son inquiétude : « le travail de son mari fait-il toujours rire de nos jours ? »

Elle peut se rassurer, sourires et rires étaient largement au rendez-vous.



Camping

En 2023, nous n'avons pas atteint la fréquentation exceptionnelle de 2022 (année particulièrement ensoleillée) mais nous dépassons celle de 2021.

Nous avons de **très bons retours spontanés des campeurs**, très satisfaits par le lieu et l'accueil.

Sport nature

Les activités de sport nature et la baignade connaissent toujours un franc succès.

Le nombre global de participants est en légère augmentation par rapport à l'an passé, malgré une année perturbée par un temps variable et la présence de cyanobactéries interdisant toutes baignades et sports nautiques. Les séances « Canoë-kayak », habituellement très appréciées ont dû être remplacées par des séances de Tir à L'arc et d'Escalade supplémentaires. Une nouvelle activité « Disc-Golf » a été testée.

Randonnée

Nous remercions chaleureusement l'ARHA de sa collaboration avec la municipalité, pour l'entretien et le balisage des circuits de randonnées. **Ces circuits attirent de nombreux randonneurs** qui sillonnent notre commune le temps d'un séjour ou d'une journée.

Tennis

Le terrain de tennis construit en 1981 et refait dans les années 1990, **vient d'être rénové (sol, filet)**. Cela a redonné goût à la pratique de ce sport et la fréquentation de cet été en a été boostée.

Festival Mille Sources

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour écouter Haydn, Beethoven, Schubert et Chostakovich interprétés par le Quatuor arpeggione (cordes).

Après le décès d'un des membres fondateurs, nous avons assisté au premier concert de ce nouveau quatuor reformé. La qualité des musiciens a été appréciée. Ils ont partagé avec fougue leur joie teintée de mélancolie. Une émotion particulière était palpable.

Ce fut un succès bien mérité et un moment rare.



Marchés d'été

Cette année les marchés ont été perturbés par la pluie et nous avons dû nous retrancher à la salle des fêtes. Les exposants ont malgré tout été satisfaits, mais le mauvais temps n'a pas incité les visiteurs à flâner et à manger sur place.

Fête de la Saint-Gilles

Plusieurs animations étaient au programme de la Saint Gilles :

Le samedi fin de matinée, les voitures anciennes du Rétro Racing Club de Pierre-Buffière se sont installées sur la place des Chênes et les danseuses du Country Club de Peyrelevade ont mis l'ambiance devant de nombreux spectateurs.

L'après-midi, Il y a eu affluence sur l'esplanade avec le concours de pétanque et le marché.

En clôture de cette journée, un magnifique feu d'artifice a été applaudi par de nombreux spectateurs.

Dimanche matin, les Tarnacois ont pu flâner sur les stands du vide-grenier et au concours de pêche.



Bilan à mi-mandat

L'équipe municipale

Communication

Le rôle d'élu engendre un important travail quotidien, cependant les bulletins municipaux sont toujours rédigés et distribués par les élus. Cela représente une grosse charge, mais nous tenons à maintenir ce lien important entre les élus et les habitants.

Afin d'améliorer la communication avec des moyens actuels, une page Facebook a été créée en 2020 et le site internet de la Mairie est en cours de réalisation.

École publique

C'est le point noir de ce bilan de mi-mandat ! Ne pas avoir réussi à convaincre les parents d'élèves de la nécessité de maintenir notre petite école rurale ouverte.

Voirie

Tous les ans, malgré l'explosion des coûts, nous continuons à investir dans la voirie.

Pour rappel, notre commune occupe une superficie de 68 km² et se compose de 34 hameaux à desservir avec de nombreuses routes à entretenir !

Et 100m linéaire d'enrobé revient à plus de 10 000€ HT...

En 2021, les travaux ont eu lieu dans les hameaux de Javaud (pour le carrefour qui redescend au bourg), Broussas (pour le passage busé dangereux, juste avant le village), Lacombe (direction Rempnat, pour les gestions d'eau pluviale au niveau de la place de dépôt de bois) et 40 tonnes d'enrobé à froid pour boucher les trous sur les routes, pour une somme de 51 784.04€ HT dont 12 800.00€ de subvention du département.

En 2022, ont été réalisés la suite des travaux du hameau de Javaud, la route du Parneix, le parking devant le cimetière et l'accès à l'agrandissement du cimetière avec toujours 40 tonnes d'enrobé à froid pour la somme de 99 548,45€ HT dont 32 546,00€ de subvention du département et de l'État.

En 2023, une première tranche a eu lieu entre les hameaux de Couffy et le Monteil et la route de Lafage a été refaite, avec 40 tonnes d'enrobé à froid pour un montant de 72 057,33€ HT dont 33 603,42€ de subvention du département et de l'État.

Ce n'est pas moins de 223 389,82€ investis sur la voirie.

Il faut rajouter le coût des matériaux nécessaires à l'entretien des pistes par les agriculteurs de la commune.

Malgré les rappels réglementaires, il faut également déplorer l'entretien insuffisant de certaines parcelles privées bordant notre réseau de voirie communale, ces dernières engendrant des coups d'entretien ou de réparation toujours plus importants pour la collectivité.



François Bourroux



Serge Champseix



Pierre Chauvot



Françoise Arvis



Martine Banette



Christophe Bayle



Cécile Mazurier



Jean Jacques Hoffnung



Frédéric Vigne



IPNS

TARNAC

Mairie & Agence Postale

ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche

tel. : 05 55 95 53 01 / fax : 05 55 95 18 37

mairie.tarnac@orange.fr

Travaux

• L'extension du cimetière aura été le gros chantier du début du mandat, et malgré des retards importants pour les actes des acquisitions et des dons des terrains, les travaux du nouveau cimetière avancent. La clôture est en cours de finalisation. Le caveau d'attente et l'ossuaire vont être mis en place prochainement et les consultations pour l'espace cinéraire paysagé vont être lancés avant la fin de l'année.

Un règlement intérieur est aussi en cours de rédaction.

• Les deux dernières chambres à l'étage de la maison communale vont être réunies pour créer un appartement T2, plus confortable pour de futurs locataires.

• Des travaux de plomberie dans tous les appartements de l'annexe à la maison communale sont en cours de réalisation pour le confort des occupants.

• Le nouvel accueil au camping a fonctionné tout l'été. Il est composé de deux pièces : le bureau et une salle dédiée aux informations touristiques, livres, jeux... Ses abords devront être aménagés en 2024.

Une barrière a été installée afin de limiter l'accès pour les campeurs et éviter toute circulation la nuit.

• Espace de soins : Pour répondre aux normes et pour pouvoir recevoir un éventuel interne, il nous a été demandé d'installer une ouverture entre les deux salles. Les travaux sont aujourd'hui terminés. Nous espérons en avoir enfin fini avec les péripéties administratives et pouvoir enfin proposer aux Tarnacois un accès au soin local.

• L'arche d'entrée aux Petites Maisons a été restaurée ainsi que la fontaine Saint Georges (jointés pour colmater des fuites) par l'entreprise Besse.

• Pour compléter la réfection de la cour des Petites Maisons et pour plus de confort, un barnum a été acheté par la mairie.

• La toiture du lavoir place du Champs de foire a été refaite car celle-ci devenait dangereuse.

• La mairie a désormais quitté le réseau cuivre pour la fibre. Le raccordement du camping aura lieu prochainement. Rappel : Le réseau cuivre doit disparaître dans un futur proche, et actuellement la connexion est gratuite, profitez-en ! Pensez-y ! Parlez-en autour de vous !

• Sectorisation eau potable : les travaux de sectorisation du réseau d'eau potable sont terminés.

Il s'agissait de poser des compteurs et vannes afin de mesurer les pertes d'eau éventuelles sur le réseau. Il a été ainsi détecté une seule fuite Avenue de la Mairie. Elle sera prochainement réparée.

Budget

Le budget de la commune est sain et équilibré !

Tous les projets communaux nécessitent la constitution de lourds et complexes dossiers pour l'attribution de subventions obligatoires à la réalisation de ceux-ci.

Les explosions des coûts sont une contrainte supplémentaire qui nous oblige à étudier précisément chaque devis et chaque dépense.

Depuis le début du mandat, nous avons pris la décision de ne pas augmenter les impôts pour ne pas impacter encore plus les foyers dont le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer.

Culture

Depuis 2020, chaque été, la Salle des Petites Maisons accueille de nombreuses expositions.

En 2020 et 2021, la FRAC Nouvelle Aquitaine nous a proposé des œuvres de Sigrid Calon, Sonia Delaunay, Hippolyte Hentgen, Shirley Jaffe, Cathy Jardon, David Malek, Florindo Nanni, Ina Van Zyl, Nina Childress, Cyril Duret, Joan Rabascall.

Pas moins de 39 artistes connus et moins connus, souvent locaux, sont venus présenter leurs œuvres : huiles, pastels, aquarelles, dessins, sculptures, linographies et photographies. Chaque vernissage a eu une bonne fréquentation. De nombreuses ventes ont été réalisées, preuve de l'intérêt du travail présenté.

Nous remercions pour leur participation Michel Vauquois, Geneviève Fourgnaud, Lucette Jugie, Véronique Lamour, Reine-Marie Pinchon, Jam, Bernard Vandamme, Lou Nicolle, Jacques Lepetit, Patrick Dumas, Serge Vigne, Christine Destouches, Michel Neuville, Jean-Louis Manuel, Patricia Dumont, Dominique Decad-Janoueix, Sandrine-Clarisse Bertrand, Sylvie Marlier, Monique Duszynski, Janine Gabiache, Chloé Alecki, Iradj Emami, Jean-Luc Bouchaud, Michèle Epinette, Daniel Bigny, Liliane Guedon-Rouillon, Benoît Lelièvre, Françoise Lebras, Marie-Claude Reitiger, Thérésia Regnault, Ghislaine Delatre, Richard Plessis, Martine Prunier, Patrick Bravin, Patrice Alecki, Alice Godeau, Gilles Charannat, Michel Godeau, Martine Malzard.

Depuis 2021, la présence d'une « exposition phare » durant la première quinzaine d'août a créé un dynamisme et a donné un coup de projecteur supplémentaire sur notre programmation estivale et sur notre commune.

La première offrait une rétrospective sur les œuvres de Zanaroff. Elle a permis à ce peintre de sortir de l'oubli et de faire voyager son exposition.

En 2022, les Compagnons du Devoir et du Tour de France nous ont prêté leurs chefs-d'œuvre afin de faire découvrir leur métier et leurs compétences.

Et cette année, les caricatures de Cabu : « Les Présidents de Cabu, et dire que j'ai voté pour lui... » ont été exposées aux Petites Maisons.

Chaque vernissage des expositions « phares » a mobilisé plus d'une centaine de personnes, ainsi que de nombreux élus locaux et nationaux, sénateurs, Vice-président de la Commission culture du Sénat, député, conseillers départementaux, président de comcom et, pour l'exposition de Cabu, l'ancien Président de la République François Hollande, le Secrétaire Général de la Préfecture Jean-Luc Tarrega ont répondu présent.

La culture a sa place en milieu rural, il faut favoriser son accès et c'est bien là le rôle des Petites Maisons !



Culture

Ateliers créatifs

Vous avez une âme d'artiste ?... Deux jours par semaine vous avez la possibilité d'exprimer votre créativité :

- Les **lundis à partir de 14h**, venez partager un moment de convivialité autour du dessin, de la peinture, du coloriage soit dans la cour des Petites Maisons s'il fait beau, soit à la maison communale.

Apportez votre matériel et votre bonne humeur !

- Les **samedis de 16h à 19h** aux PTT, venez rencontrer Patrick, artiste peintre-sculpteur, pour s'essayer ensemble à différentes techniques d'arts plastiques. Amenez votre matériel de prédilection. Prix et entrée libres. Plus d'infos au 06 31 95 61 01.

Après-midi jeu au CCAS

Tous les **mardis à partir de 14h**, les après-midi jeux sont de retour à la maison communale.

Si vous êtes intéressés par une activité particulière, essayez de contacter d'éventuels partenaires de jeux en amont.

Médiathèque

Attention ! Elle sera **fermée les mercredis 8 et 22 novembre et le 6 décembre**, ainsi que le **samedi 18 novembre**. Le samedi 2 décembre, elle sera ouverte le matin au lieu de l'après-midi.

Les horaires des **mardis 10H-12H/14H-17H30** et **vendredis 10H-12H/16H30-18H30** sont inchangés.

Elle sera **fermée du 23 au 30 décembre 2023**.

Nous vous rappelons que les services de la médiathèque sont gratuits et ouverts à tous. Un large choix de livres, BD, films et même livres audios y sont disponibles et une sélection de nouveautés vous y attend !

Programme PTT

- Le **vendredi 17 novembre à 18h30**, projection-discussion autour du film «Vers la tendresse» d'Alice Diop.

Dans le cadre du mois du film documentaire, les PTT et le Planning Familial 19 vous invitent à venir visionner ensemble ce film-documentaire d'Alice Diop. La projection, d'une durée de 39 minutes, sera suivie d'une discussion animée par l'équipe du Planning Familial 19.

- Le **vendredi 24 novembre à 18h30**, projection-discussion autour du film « Un pays qui se tient sage » de David Dufresne, en présence du réalisateur.

Avec le concours de la mairie, la projection se déroulera pour l'occasion dans la salle des fêtes de Tarnac et débutera à 18h30. Elle sera suivie d'une discussion avec le réalisateur, invité à cette occasion. Buvette et petite restauration sur place.

- Le **vendredi 30 novembre à 17h30**, groupe de parole animé par Aurore Arfeuil, psychologue clinicienne. Thématiques : la parentalité, la société éducative ou la sexualité.

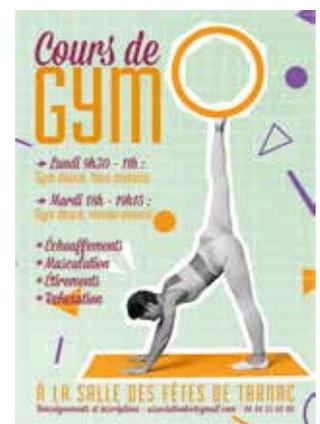
Rendez-vous réguliers :

- Les ateliers de peinture et recherche créative avec Patrick.

- Tous les 1er et 3e jeudis du mois, de 15h à 18h, Daniel vous propose de vous initier à la vannerie sauvage selon l'inspiration de Bernard Bertrand. Prix et entrée libre, n'hésitez pas à venir jeter un oeil, l'atelier s'installe jusqu'en février 2024 !

- Le **dernier dimanche de chaque mois**, nous vous rappelons le **rendez-vous ciné partagé**, ouvert aux adhérent-es de la médiathèque (adhésion possible sur place gratuitement). Vos suggestions de films sont d'ailleurs les bienvenues.

N'oubliez pas que nous organisons par ailleurs des **ateliers et formations numériques à la demande**, en plus des **permanences** assurées une fois par semaine dans les communes alentours (Bugeat, Lacelle, l'Église-Aux-Bois et Peyrelevade). Pour plus d'informations, venez nous rendre visite ou contactez-nous par téléphone ou par email.



ARHA

L'assemblée générale annuelle de l'ARHA s'est tenue le 4 août 2023 en présence de 65 adhérents ainsi que François Bourroux, maire, Pierre Chauvot, second adjoint, Françoise Arvis et Martine Banette, conseillères municipales.

L'ARHA compte 124 adhérents à ce jour.

Le président Jean-François Caillaud y a fait part de son souhait de quitter cette responsabilité, il a vivement remercié son équipe et les adhérents venus aider dans les différentes préparations d'initiatives et entretien des chemins. **M. le Maire François Bourroux a souligné l'intérêt de l'association pour l'animation de la commune et la fonction essentielle assumée avec succès par Jean-François durant sa présidence.**

Ensuite, Gérard Trigueros vice-président a rappelé le rôle moteur que Jean-François avait joué ces quatre dernières années et l'a remercié au nom des adhérents.

Un nouveau conseil d'administration a été élu, composé de Gérard Trigueros, Bertrand Noirtin, Han Schoenmakers, Pierre Marsaleix, Brigitte Favrie Jean-Jacques Hoffnung, Sylvie Poulet, Isabelle Ribieras et Roger Vinatier.

2023 a été l'occasion de fêter les 30 années de l'association, créée par Pierre Peyraud avec le dynamisme, la connaissance de Tarnac et l'enthousiasme qui l'animait. Pierre Malthieux et Gaby Coutaud ont ensuite repris le flambeau avec brio, confortant ce qui avait été initié et instituant de nouveaux rendez-vous annuels conviviaux et culturels appréciés tout en gardant et valorisant la vocation de l'association de recherche historique et de connaissance du petit patrimoine local. L'équipe sous la direction de son Président a poursuivi dans cette voie avec succès.

Afin de maintenir et faire progresser l'activité de l'association, trois commissions ouvertes aux adhérents sont créées pour aider ponctuellement à la préparation des initiatives en fonction des compétences et goûts de chacun : **Commission Randonnées et Balades / Commission Voyage, Sortie, Repas / Commission Patrimoine, Culture.**

Pour cet automne, les balades ouvertes à tous se poursuivent le 3ème samedi après-midi du mois, n'hésitez pas à participer !



État civil

Nous ne pouvons publier dans le bulletin municipal les données liées à l'état civil, que à la demande des familles (loi RGDD, protection des données).

Magasin Général Tarnac

La SARL Magasin Général Tarnac fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2023.

Les activités du bar et de l'épicerie au sein de la maison reprendront sous forme associative après quelques semaines de fermeture. Vous aurez plus de précisions prochainement.

Du côté de la com-com

Le Transport A la Demande

J'habite à

Affieux, Bugeat, Bonnefond, Chamberet, Gourdon-Murat, Grandsaigne, L'Eglise-aux-bois, Lacelle, Lestards, Madranges, Peyrissac, Pradines, Rilhac-Treignac, Saint Hilaire les Courbes, Soudaine-Lavinadière, Tarnac, Toy-Viam, Treignac, Veix, Viam

Je vais à

BUGEAT	CHAMBERET	TREIGNAC
Centre-bourg : place de la Gare Les mardis et jeudis Arrivée sur place à 9h30 et 14h30 Retour, départ à 11h30 et 17h	Centre-bourg : place de la Mairie Les mardis et jeudis Arrivée sur place à 9h30 et 14h30 Retour, départ à 11h30 et 17h	Centre-bourg : place de la République Les mardis et jeudis Arrivée sur place à 9h30 et 14h30 Retour, départ à 11h30 et 17h
CHAMBERET Restos du Cœur Les jeudis (d'oct. à mars) Arrivée sur place à 9h30 Retour, départ à 11h30	BUGEAT Gare SNCF Les lundis, mercredis et vendredis Arrivée sur place à 6h51, 18h34 et 22h18 Retour, départ à 6h51, 18h34 et 22h18	LACELLE Gare SNCF Les lundis, mercredis et vendredis Arrivée sur place à 7h, 18h43 et 22h09 Retour, départ à 7h, 18h43 et 22h09
	UZERCHE Gare SNCF Les lundis, mercredis et vendredis Arrivée sur place à 8h19 et 22h40 Retour, départ à 8h19 et 22h40	

Je réserve au 0 970 870 870*

*Du lundi au samedi de 8h à 19h (prix d'un appel local). Pour réserver, j'appelle au plus tard la veille du déplacement à 17h (ou au plus tard le vendredi à 17h pour un déplacement le lundi).

[Réservation possible via l'application **Mon TAD Nouvelle-Aquitaine** (application gratuite et disponible sur App Store et Google Play)]

Je paye

1 voyage : 2€30
Aller/retour dans la journée : 4€10
1 voyage avec la carte solidaire : 0,40€
1 voyage vers la gare d'Uzerche : 10€





TARIFS:
Commande du Lundi au Vendredi au 05.55.96.35.49
Repas 7j/7
Ouvert à tous, éligible APA

La Maison Communale vous propose un nouveau service : La commande de repas, sur place ou à emporter !



**Viande locale,
Légume BIO,
Fromages AOP et AOC**



retrouvez toute l'actualité communale sur www.vivreataarnac.fr / intramuros.org/tarnac

Déchets

Bennes à encombrants : tous les ans nous pouvons bénéficier d'une mise à disposition par la Communauté de Commune d'une benne à encombrants.

Le service déchets a dû faire un important tri et la comcom ne nous laissera donc plus ces bennes. Il faudra désormais vous rendre en déchetterie pour évacuer vos encombrants.

Comme encore trop souvent dans les bacs verts « ordures ménagères », ce fut l'indiscipline totale dans les bennes à encombrants.

Ordures ménagères

Nous ne pouvons que constater sur notre commune la présence de récalcitrants au tri. On peut trouver de tout dans nos ordures ménagères : vêtements, chaussures, couette, bois, pierres, déchets verts, bouteilles en verre... et même des dépôts à côté des containers !

Malgré tout certains font des efforts et c'est louable, mais bientôt tout le monde devra payer l'indiscipline.

Compost

Afin de réduire le volume de nos ordures ménagères, le compostage devient obligatoire le 1er janvier 2024. Chacun devra participer à la gestion des biodéchets.

La communauté de communes Vézère Monédières Millesources propose aux habitants du territoire des composteurs à tarif préférentiel (prise en charge d'environ 30% du prix du composteur par la communauté de communes). Un seul modèle en plastique recyclé de 345 litres est proposé au prix de 30€.

Vous trouverez le bon de commande du composteur en mairie. Il est également téléchargeable dans la rubrique « Documents téléchargeables » à partir du site internet

<http://ccv2m.fr/servicedechets/>

Pour toute commande en mairie avant le 30 novembre 2023, vos composteurs seront récupérables sur place (au lieu de devoir aller les chercher à Treignac).

Pour les personnes ne disposant pas de terrain, un bac de compostage est à disposition sur le terrain de l'annexe de la Maison Communale. Le compost obtenu sera utilisé par les résidents de la Maison Communale. Merci de suivre l'affichage et de n'y déposer que les produits compostables.

France Rénov'

Un projet de rénovation ? Besoin d'y voir plus clair dans les aides disponibles ? Profiter des conseils neutres et gratuits dans le cadre du service public France Rénov'.

Les conseillers du service public France Rénov' accompagnent ou orientent les habitants dans leurs recherches d'aides financières et de conseils techniques adaptés à leurs logements.

Ils sont joignables toute l'année les mardis et jeudis au 05.55.20.88.96 et par mail à l'adresse :

renov.energie@cpiccorreze.com

Leurs bureaux se situent à Tulle à la maison de l'habitat (2 rue François Bonnelye- et à Ussel au Pôléco (8 avenue Carnot).

Spécial propriétaires bailleurs :

Si vous avez le projet de rénover un logement pour le louer, n'hésitez pas à vous renseigner également, des aides existent.

Et aussi à Tarnac :

Des aides à l'accession à la propriété, au ravalement de façade, à la restauration de devanture commerciale existent dans un périmètre défini situé dans le bourg.



DU NOUVEAU POUR VOS DÉCHETS

340kg par an et par habitant d'ordures ménagères... Il faut réduire nos déchets, sous peine que la facture ne s'alourdisse. La Communauté des Communes s'engage dans cette démarche pour vous faciliter le tri de vos déchets



LE COMPOSTAGE, C'EST FACILE !

- Environ 30% des déchets présents dans nos ordures ménagères, sont des déchets compostables !
- Vous pouvez dès à présent adopter un composteur en déchèterie ! Il vous suffit de remplir un formulaire sur place, et de récupérer votre composteur une fois celui-ci disponible. Il vous sera facturé 30€ seulement
- Déchets de cuisine, tonte de pelouse, feuilles mortes, épluchures de fruits et de légumes, ... La recette parfaite pour un bon compost ! Et en plus, vous allégez le poids de votre poubelle

VOUS FACILITER LE GESTE DE TRI

DOTATION DE BACS ROULANTS A COUVERCLE JAUNE

- Mise à disposition de bacs roulants à couvercle jaunes dans votre commune à partir du 1er trimestre 2024
- A côté de chaque bac vert pour vos ordures ménagères, se trouvera un bac jaune pour vos emballages
- Le calendrier de collecte subira une petite mise à jour : une semaine sur deux, les ordures ménagères seront ramassées, et la semaine d'après, ce sera au tour des emballages. Et ainsi de suite !

INFO

- Déchetterie de Treignac ouverte le lundi de 14H à 17H30 et du mardi au samedi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H30
- Déchetterie de Chamberet ouverte le mardi et jeudi de 8H à 12H et le samedi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30
- Déchetterie de Bugeat ouverte le mardi, jeudi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H

QUELQUES RAPPELS

- Les emballages se déposent en vrac dans les bornes ou les bacs (pas dans des sacs)
- Laissez vos emballages respirer! (Ils risquent d'être rejetés s'ils sont imbriqués les uns dans les autres, car leur composition ne peut pas être identifiée en centre de recyclage.) En revanche, vous pouvez les écraser, les compacter pour qu'ils prennent moins de place
- Les cartons bruns (colis, cartons de déménagement, etc) vont en déchèterie, pas dans les bornes à emballages ou à papier

Pour toutes questions, contactez le Service Déchets de la Communauté des Communes : 05.19.67.01.02 dechets@ccv2m.fr

Nuitées **2023** en Terres de Corrèze

1er semestre 2023

TERRES de CORRÈZE
Office de Tourisme

Départements et pays les plus présents sur le territoire :

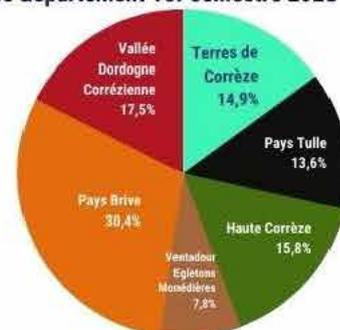


Fréquentation des week-ends fériés

	2022	2023	évol
Pâques	15 370	14 168	-7,8%
1er Mai	7 150	14 049	96,5%
08-mai	5 198	12 197	134,6%
Ascension	22 112	21 042	-4,8%
Pentecôte	15 303	14 721	-3,8%
Total Férié	65 133	76 177	17,0%
Part fériés	15,8%	17,6%	1,8%

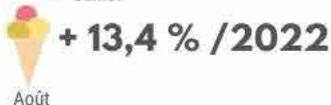
Les nuitées des jours fériés représentent 17% des nuitées du semestre

Répartition de la fréquentation sur le département 1er semestre 2023

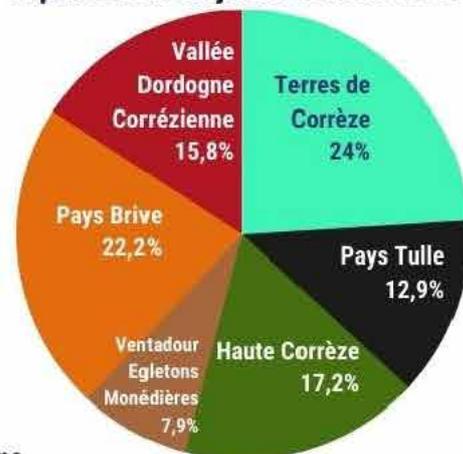


Haute saison 2023 (juillet et août)

Départements et pays les plus présents sur le territoire :



Répartition de la fréquentation sur le département en juillet et août 2023



Zoom sur les week-ends fériés

	Nombre de jours		Nombre de nuitées		
	2022	2023	2022	2023	Evolution
WE 14 JUILLET	4	3	35 403	29 091	- 17,8 %
WE 15 AOUT	3	4	31 556	47 058	+ 49 %
Total	7	7	66 959	76 149	+ 13,7 %

Données issues du dispositif "Flux Vision Tourisme" financé par l'office de tourisme Terres de Corrèze en collaboration avec les OT corrèziens et Corrèze Tourisme

TOURISME EN TERRES DE CORREZE

Mais d'abord, qu'est-ce que les Terres de Corrèze ??

Vous êtes encore nombreux à vous demander que représente cette appellation. « Terres de Corrèze » symbolise la volonté des 3 communautés de communes : Pays d'Uzerche, Vézère Monédières Millesources et Pays Lubersac-Pompadour, de travailler ensemble au développement touristique du territoire. Depuis 2020, un seul Office de Tourisme œuvre à la promotion des 43 communes qui s'étendent des bords de l'Auvézère au sommet des Monédières, en passant par la vallée de la Vézère. En 2023, la commune de Bugeat a rejoint l'une des 3 ComCom, ce qui porte le territoire de compétence de l'office de tourisme à 44 communes.



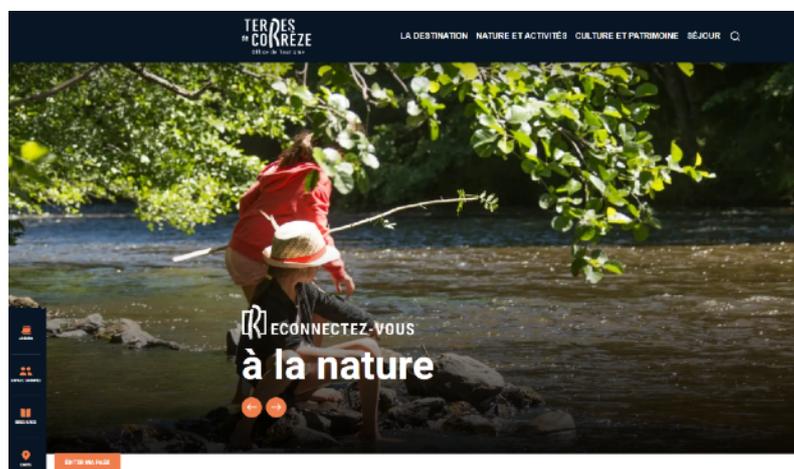
Il s'agit de faire la promotion de ces 3 territoires en parlant d'une seule voix, dans le but d'avoir un poids plus important en termes de communication et de disposer d'une offre touristique plus « alléchante » pour les journalistes, blogueurs et autres médias toujours en quête de sujets croustillants...

D'ailleurs, l'offre touristique de « Terres de Corrèze » représente plus de 5 500 lits marchands (différents des lits chez la famille, les amis ou en résidences secondaires) dont 47% des lits en campings, 28% en locations et meublés, 18% en hébergements collectifs et 7% en hôtels.

Le territoire « Terres de Corrèze », c'est : 23 campings (9 classés 3 étoiles), 14 hôtels (1 classé 4 étoiles et 6 classés 3 étoiles), 324 meublés de tourisme (69 classés 3 étoiles et 20 classés 4 étoiles), 70 chambres d'hôtes (labellisées gîtes de France ou chartées Terres de Corrèze), 9 hébergements insolites (cabanes, yourtes, lodges, totes cabanées, équilodge...), 10 gîtes de groupes ou d'étape, 1 résidence de tourisme 3 étoiles, 2 villages de vacances et 2 auberges collectives.

A ces hébergements déclarés, se rajoutent tous ceux qui sont vendus sur les plateformes de renom ; pour ces derniers on peut seulement regretter que l'office de tourisme n'ait aucun contact avec leurs propriétaires, ne connaît pas leur clientèle qui malheureusement est très souvent attendu le jour de leur arrivée par « une simple boîte à clefs » ! Si les plateformes de vente en ligne reversent bien la taxe de séjour, il apparaît que beaucoup de ces hébergements ne sont pas déclarés en mairie. La déclaration est une démarche simple et gratuite qui donne une légitimité à l'hébergeur en cas de plainte ou d'incident.

L'Office de Tourisme se dote d'un nouveau site Internet.



Outil indispensable à la promotion du territoire, ce site internet est le fruit de plusieurs mois de travail de la part de toute l'équipe en collaboration avec les agences Iris Interactive et Webetics.

Production de contenus, reportages photos et qualification des informations, rien n'a été laissé au hasard pour mettre en valeur les atouts de la destination. Il vise à promouvoir l'offre touristique du territoire à travers des thématiques identitaires, des articles, des conseils et astuces. La totalité du site est conçu pour la mise en avant des prestataires des Terres de Corrèze.

Mis en ligne fin juin, vous pouvez le

consulter à l'adresse : www.terresdecorreze.com

Des retombées médiatiques pour nos Terres de Corrèze !

Des médias séduits par nos atouts : Patrimoine remarquable, paradis des sports nature, événements et terroir authentique, sont autant de sujets pour mettre en avant notre destination. En 2023, l'Office de Tourisme a été sollicité par de nombreux médias et a participé à plusieurs accueils presse.

TV : C8 avec Vive la France, France 3 avec Les Carnets de Julie, France 3 avec Le Temps d'un Détour, Arte avec Invitation au Voyage, France 5 avec Échappées Belles

Radio : France Bleu Limousin avec les baladeurs de l'été, Dans les rues du Limousin

Presse quotidienne et régionale : La Montagne, la Vie Corrézienne, Le P'tit Corrézien

Magazines tourisme, voyages et sports : Détours en France, Mag Sud-Ouest, Randos Balades, Pays du Limousin

Presse étrangère : Frankreich Erleben (mag trimestriel allemand exclusivement consacré à la France).

Blogs et réseaux sociaux activités outdoor, voyages : David Genestal pour Mon GR préféré

Site d'actualité : Ouest-France Pays de Loire

Guide de voyage : le Limousin insolite et secret (éditions Jonglez)

Générateurs de notoriété et de retombées pour l'écosystème touristique, ces opérations presse sont pour la plupart menées en collaboration avec Corrèze Tourisme et impliquent la participation active de prestataires du territoire.



Promotion gratuite de vos événements



Nos événements thématiques

Vins, produits, marchés, animations sportives, fêtes, voir ci-dessous les manifestations



Les feux d'artifice



Manifestations & spectacles équestres



Faires & marchés



Vides gratuits

► POUR TOUTES LES ÉVÉNEMENTS VISITEZ NOUS



veut pas dire que l'Office de Tourisme en sera informé. A ce jour, trop de manifestations ne sont pas portées à notre connaissance, ce qui est pénalisant pour les organisateurs et pour les personnes en recherche d'informations.

Si vous souhaitez promouvoir vos événements, contactez-nous par mail : accueil@terresdecorreze.com pour recevoir le formulaire. Une fois le formulaire validé, nos équipes analyseront votre demande en vue de valider sa diffusion. L'Office de Tourisme Terres de Corrèze se réserve le droit de ne pas publier les informations contraires à sa ligne éditoriale ou qui seraient incomplètes.

Office de tourisme Terres de Corrèze :

Siège : 10, place de la Libération -
19140 UZERCHE

Mail : accueil@terresdecorreze.com

Tél : 05 55 73 15 71

Web : www.terresdecorreze.com

L'Office de Tourisme Terres de Corrèze assure la promotion des événements ouverts au grand public (et non réservé aux adhérents d'une association) qui ont lieu sur les 44 communes du territoire.

Pourquoi informer l'Office de tourisme ?

Parce que toute l'année, c'est auprès de nous que se renseignent les visiteurs en séjour ou de passage, et les habitants en quête de sorties ; que ce soit dans nos bureaux d'accueil, sur notre site internet ou sur nos réseaux sociaux.

Pour les organisateurs qui ont une page Facebook, diffuser les manifestations uniquement votre page, ne

veut pas dire que l'Office de Tourisme en sera informé. A ce jour, trop de manifestations ne sont pas portées à notre connaissance, ce qui est pénalisant pour les organisateurs et pour les personnes en recherche d'informations.

Si vous souhaitez promouvoir vos événements, contactez-nous par mail : accueil@terresdecorreze.com pour recevoir le formulaire. Une fois le formulaire validé, nos équipes analyseront votre demande en vue de valider sa diffusion. L'Office de Tourisme Terres de Corrèze se réserve le droit de ne pas publier les informations contraires à sa ligne éditoriale ou qui seraient incomplètes.

VOUS ÊTES PRODUCTEUR OU ARTISAN D'ART ? VOUS ACCUEILLEZ DU PUBLIC ET VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE CONNAÎTRE ?

L'Office de tourisme référence tous les producteurs et artisans d'art de Terres de Corrèze afin qu'ils soient visibles sur les différents supports de l'office : site internet, carnet pratique, bureaux d'accueil.

Le but est d'apporter une visibilité supplémentaire et de vous faire connaître du plus grand nombre, habitants comme touristes.

Si vous souhaitez avoir une visibilité supplémentaire, envoyez toutes les informations vous concernant (nom, coordonnées, photos, descriptif, conditions d'accès) à Louise Pénicaud, référente producteurs et artisans d'art pour l'Office de tourisme à l'adresse : lpenicaud@terresdecorreze.com

Hébergeurs touristiques : la taxe de séjour évolue

Pour rappel, il s'agit d'une taxe votée par les collectivités locales pour l'ensemble de leurs territoires. Son but est de faire contribuer les touristes au développement touristique local.

Ainsi, les recettes de la taxe 2022 ont permis d'investir, par exemple, dans le développement d'un nouveau site internet touristique dédié à la valorisation de la destination Terres de Corrèze ou dans l'édition d'un guide pratique. En 2019, les communautés de communes de Vézère Monédières Millesources, des pays d'Uzerche et de Lubersac-Pompadour ont souhaité harmoniser les conditions d'application et de gestion de la taxe de séjour sur leur territoire respectif (période de perception, tarifs...). En 2021, les trois communautés de communes ont créé chacune une régie dédiée à la collecte et à la gestion de la taxe de séjour.

Évolution 2024

Les trois conseils communautaires ont voté en 2023, la revalorisation des tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2024. Par conséquent, les montants à appliquer à partir du 1er janvier 2024 sont les suivants :

Catégories d'hébergements	Tarifs
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2,50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,30 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,95 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,75 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives classées	0,55 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24h	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	4 %

Pour rappel, la taxe de séjour étant appliquée sur les 20 communes de Vézère Monédières Millesources, tous les hébergeurs, y compris ceux qui louent via les plateformes type Airbnb, Booking (...) ont l'obligation :

- d'effectuer une "déclaration en mairie" de leur hébergement,
- d'afficher les tarifs de la taxe de séjour dans l'hébergement,
- de tenir un "registre du logeur",
- et de procéder aux déclarations de cette taxe auprès de la régie.

Contactez la Régie "Service Taxe de séjour"

Pour toutes questions, contactez Valérie et Stéphanie au Service Taxe de séjour à l'adresse : taxedesejour@terresdecorrèze.com ou au 05 55 73 15 71

Plus d'informations sur la taxe de séjour en consultant le site de déclaration : <https://taxedesejourccv2m.consonanceweb.fr/>